



## DECLARATION FSU – CDEN 62 – 14 mai 2018

LA FSU est attachée à des Services Publics de qualité et à une Fonction Publique respectée, progressiste et au service de tous.

La FSU regrette vivement que le nécessaire débat de société sur le rôle que doivent jouer aujourd'hui les services publics dans notre pays soit instrumentalisé en opération de communication qui vise à légitimer les mesures que le gouvernement s'apprête à prendre pour la Fonction Publique, instrumentalisation dont la majorité des agents et des usagers n'est cependant pas dupe puisqu'extrêmement peu ont répondu à l'enquête gouvernementale. L'idée d'accompagner «*rapidement la baisse des dépenses publiques*» qui prédomine jusqu'ici largement sur les «*innovations*» visant à améliorer la qualité des services publics et les conditions de travail des agent-es, l'objectif de suppression de 120000 postes de fonctionnaires sur la mandature, la volonté d'augmenter le nombre de contractuels au détriment de celui des fonctionnaires, les attaques contre le statut, accusé de tous les maux, le mépris affiché au plus haut niveau de l'Etat envers les agents qui rendent au quotidien, dans des conditions souvent très dégradées, mais avec une haute idée de leur mission, service au public, à tous les publics, et ce dans le respect des valeurs de la République... tout cela n'est ni acceptable, ni digne de notre histoire.

Mépris là encore quand les programmes scolaires, sont eux aussi détournés surnoisement par les injonctions du ministre de l'Education visant à installer les « fondamentaux » comme seule priorité de l'école avec des méthodes tout aussi uniques que rétrogrades. A cela s'ajoutent des discours simplistes reléguant les enseignants à de primitifs exécutants et mettant à mal la liberté pédagogique. Autant de propositions ou d'injonctions davantage politiques que pédagogiques qui nient la professionnalité des enseignants et vont à contresens de « l'école de la confiance » maintes fois affichée.

Drôle de conception de notre ministre pour notre métier d'enseignant que de croire qu'il suffit de « se promener dans les rangs pendant les activités des élèves » pour les faire réussir !

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CDEN dont l'objet est d'entériner de nouvelles modifications de rythmes scolaires pour la rentrée 2018 et le nouveau règlement type départemental, nous nous étonnons que le CTSD ait à nouveau lieu après le CDEN. Pour la FSU, cela s'apparente à une chambre d'enregistrement d'autant plus que le temps prévu pour cette instance est de 45 minutes : un record dans la conception du dialogue social...

Dans un communiqué le 18/07/2017, Jean Michel Blanquer avait annoncé que le ministère travaillerait avec l'ensemble des partenaires à la qualité des temps de l'enfant sur l'ensemble du territoire national. Une annonce de plus restée sans suite pour les enseignant-es !

La qualité des temps de l'enfant et une « meilleure » répartition du temps scolaire en vue de favoriser les apprentissages, tels étaient les objectifs de la mise en place de la réforme des « rythmes scolaires ». Celle-ci aboutit aujourd'hui à un véritable fiasco.

Tout d'abord parce qu'aucune évaluation de l'impact sur les apprentissages n'a vraiment vu le jour, (personne ne peut dire que la semaine à 4 jours et demi a amélioré les apprentissages), mais aussi parce que la réforme des rythmes aujourd'hui compte plus de dérogations aussi bien au niveau national que départemental (à hauteur de 99 % pour le 62). En résumé, la dérogation est devenue la règle, cela n'a pas de sens ! Le SNUipp-FSU milite depuis le début pour une remise à plat complète de la réforme, avec un cadrage national pour plus d'égalité et une réflexion de fond qui associe les enseignants si l'on veut vraiment se préoccuper des rythmes scolaires et de l'intérêt de l'élève.

De plus, quel sens cela a-t-il dans notre département ? Quelle cohérence du territoire quand une minorité reste à 4 jours et demi ? Quelle cohérence du territoire également quand, sur une même commune 20 % des écoles se retrouvent à 4 jours et demi alors que les 80 % restantes repassent à 4 jours comme à Arras ?

D'autant que les différentes réformes sur les rythmes scolaires mises en œuvre depuis 2013 ont abouti à une déconstruction du cadre national et ont été davantage axées sur le périscolaire et l'intervention des maires dans des domaines qui devraient rester à la compétence totale de l'Education nationale. Nous en avons encore quelques illustrations lors de ce CDEN avec les demandes jugées non recevables parce qu'il n'y a pas consensus entre les conseils d'école et les maires. On pourrait même dire que c'est surtout parce qu'il y a désaccord des mairies puisque les conseils d'école ont quasi tous voté pour une modification à 4 jours.

Pour la FSU, la « carte blanche » laissée « aux communes sur les rythmes scolaires » et donc à la « bonne volonté » des maires traduit une ouverture du champ de compétences aux collectivités au détriment de l'Education nationale et de ses personnels.

En ce qui concerne les personnels, le SNUipp-FSU a consulté dès le départ les personnels qui ont en très grande majorité rejeté la réforme des rythmes scolaires. Dommage que les différents ministres et gouvernements n'aient pas pris la peine de consulter et d'écouter les professionnels que nous sommes, cela aurait évité une réelle perte de temps et ce fiasco général sur les rythmes scolaires.

Concernant l'amélioration des apprentissages et la réussite des élèves, d'autres leviers, plus importants, plus efficaces, plus rassembleurs, doivent être mis en place : baisse significative des effectifs partout, rétablissement et développement des RASED, généralisation des « plus de maîtres que de classes », formation initiale et continue de qualité liée aux avancées de la recherche et non aux injonctions répétées et contradictoires.

Enfin, le périscolaire pourrait toujours être mis en place même quand les écoles sont à 4 jours mais il faut que l'Etat en donne les moyens à toutes les communes au lieu de se désengager. Cela permettrait de conserver de nombreux emplois d'animateurs et animatrices, cela permettrait de mettre en place une offre périscolaire de qualité. Cela est affaire de choix politique.

Concernant le règlement type départemental, la FSU regrette que les modifications apportées à celui-ci n'apportent rien aux difficultés d'accueil et de fonctionnement rencontrées dans les

écoles suite à la suppression des contrats aidés et au manque de médecins scolaires, par exemple.

Pour la réussite de tous les élèves, pour un service public de qualité, la FSU attend davantage !

C'est parce qu'elle considère que les fonctionnaires sont essentiels à la cohésion sociale, qu'ils participent d'une meilleure justice sociale et à davantage d'égalité entre les usager-es mais aussi qu'ils sont un outil pour relever les défis actuels de notre société que la FSU s'oppose vivement à toute réduction ou dénaturation des missions et du périmètre de la Fonction publique. La FSU appelle le gouvernement à développer et conforter le modèle social au lieu de le détruire. Tout comme elle l'appelle à ne pas contourner les organisations syndicales mais à les entendre, et à faire vivre un réel dialogue social dans la Fonction publique. C'est parce que le XXIème siècle passera par la capacité de la Fonction publique à assurer la destinée commune de notre société que la FSU appelle, avec l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires, toutes et tous les agent-es de la Fonction publique à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain. Parce qu'au lieu de détruire les Services Publics, le vrai progrès c'est de les améliorer, parce qu'au lieu de mépriser les agents, le vrai progrès c'est d'améliorer leurs conditions de travail, de salaires et de retraites.